

Anthony SALOMONE

Monsieur le Maire d'Aiglun à ses administrés

À Aiglun, le 3 août 2026.

Objet : Respect des obligations légales de débroussaillage (OLD) et des arrêtés préfectoraux

Madame, Monsieur,

Depuis le début de l'année 2026, plus de 119 000 hectares de forêt sont partis en fumée malgré le courage exceptionnel des pompiers et des bénévoles. Il n'y a jamais eu autant d'incendies en France qu'en 2026. Depuis 2019, les feux sont passés de 12 feux en moyenne sur le territoire national à 312 en 2026, et l'année n'est pas finie... Ces données témoignent de l'accroissement très important du risque incendie, alors même que certains territoires n'étaient pas encore concernés, avec des sécheresses historiques de plus en plus fréquentes. Il est essentiel que nous soyons lucides sur ce danger afin d'y répondre avec rigueur et sens du devoir.

Je vous demande donc solennellement de respecter le plus scrupuleusement possible les obligations légales de débroussaillage et d'appliquer les consignes des arrêtés préfectoraux que vous pourrez retrouver avec ce courrier. Avec mes adjoints, nous contrôlons régulièrement notre territoire, ainsi qu'avec la gendarmerie de Roquestéron, les pompiers et la FORCE 06. Toute infraction sera sanctionnée selon le droit en vigueur. Nous pouvons également nous rendre sur place pour vous accompagner au mieux.

L'emploi du feu est strictement interdit avec une période de vigilance renforcée du 1^{er} juin au 30 septembre.

Une carte des obligations légales de débroussaillage a été réalisée et votée à l'unanimité par le conseil municipal. Vous pouvez la retrouver, par secteur, sur notre site internet : aiglun06.fr. Elle vise à vous appuyer au mieux dans la bonne application de vos travaux d'entretien à 50 mètres autour de votre domicile.

Je sais que vous aimez profondément notre cadre de vie et que vous avez conscience qu'une simple étincelle peut mettre à mal votre voisinage, notre exceptionnelle biodiversité ou encore notre politique d'aménagement forestier. Il est donc essentiel que nous soyons solidaires et unis afin de répondre collectivement à ce risque devenu prégnant dans nos montagnes fortement impactées par le dérèglement climatique.

Je vous prie de croire en ma parfaite mobilisation, ainsi que celle de notre équipe municipale, afin de protéger notre communauté d'habitants, leurs biens et la nature environnante.



Anthony SALOMONE,
Maire d'Aiglun